

Rénovation et extension de la crèche "Les Ecureuils" à Dinan

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026T041-056
Date limite de remise des plis	12/ 10 / 2026 à 13h00
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Dinan Agglomération

Direction Environnement et Infrastructure – Service Ingénierie

Représentant : Arnaud LECUYER Président

Adresse : Siège administratif

8 Boulevard Simone VEIL

22100 Dinan

Référent technique : Florence PERRIN

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes: **Rénovation et extension de la crèche "Les Ecureuils" à Dinan**

Code CPV	Libellé CPV
45262800-9	Travaux d'extension de bâtiments

■ Caractéristiques principales du contrat :

 Objet du contrat	Rénovation et extension de la crèche "Les Ecureuils" à Dinan
 Acheteur	Dinan Agglomération
 Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
 Structure	16 lots
 Lieu d'exécution	Crèche "Les Ecureuils" Promenade la Fontaine des Eaux 22100 Dinan
 Délai	18 mois
 Développement durable	Clause sociale – Critère environnemental / social
 Variation des prix	Révisables (formule)
 Nature des prix	Prix forfaitaires

■ Allotissement et structure de la consultation :

La consultation est décomposée en 16 lots :

Consultation	Objet, délai
2026T041	Lot n°1- Démolition – Gros Œuvre, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45111100-9 : Travaux de démolition - 45223220-4 : Travaux de gros œuvre - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T042	Lot n°2 – Charpente – MOB – Bardage bois, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente - 45262650-2 : Travaux de bardage - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T043	Lot n°3 – Torchis – Enduit terre, 18 mois à compter de l'OS de démarrage CPV 45262522-6 - : Travaux de maçonnerie - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T044	Lot n°4 – Couverture métallique, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45261213-0 : Travaux de couverture métallique - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T045	Lot n°5 – Etanchéité, 18 mois à compter de l'OS de démarrage

Consultation	Objet, délai
	(CPV 45261420-4 : Travaux d'étanchéification - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T046	Lot n°6 – Menuiserie extérieure, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie - 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T047	Lot n°7 – Serrurerie, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 44316500-3 : Travaux de serrurerie - CPV 45262800-9 : Travaux d'extension de bâtiments)
2026T048	Lot n°8 – Menuiseries intérieures – Agencement, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)
2026T049	Lot n°9 – Doublages – Cloisons – Isolation, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45320000-6 : Travaux d'isolation - 45321000-3 : Travaux d'isolation thermique - 45421152-4 : Installation de cloisons)
2026T050	Lot n°10 – Plafonds suspendus, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45421146-9 : Mise en place de plafonds suspendus)
2026T051	Lot n°11 – Revêtements de sols – Faïence, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45430000-0 : Revêtement de sols et de murs - 45431200-9 : Carrelage mural - 45432000-4 : Travaux de pose de revêtement de sols et de murs et pose de papiers peints - 45432100-5 : Travaux de pose de revêtements de sols - 45432130-4 : Travaux de revêtements de sols)
2026T052	Lot n°12 – Peinture – Revêtements muraux – Nettoyage, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45432210-9 : Travaux de revêtement mural - 45442100-8 : Travaux de peinture)
2026T053	Lot n°13 – Plomberie Sanitaire – Chauffage – Ventilation, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45232460-4 : Travaux d'installations sanitaires - 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation)
2026T054	Lot n°14 – Electricité courants forts & faibles – Photovoltaïque, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45311200-2 : Travaux d'installations électriques - 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)
2026T055	Lot n°15 – Equipements de cuisine, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45421151-7 : Installation de cuisines équipées)
2026T056	Lot n°16 – VRD – Espaces verts, 18 mois à compter de l'OS de démarrage (CPV 45100000-8 : Travaux de préparation de chantier - 45111291-4 : Travaux d'aménagement du terrain - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts)

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ Type et forme de contrat

La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire.

■ Les intervenants

MOE / OPC :

Groupement :

DEAR (Mandataire) – 02 99 32 22 16 – yhuet@dear.bzh – smoulin@dear.bzh

Co-traitants :

CdLP – 02 23 40 26 26 – cdlp@ecocdlp.com

QSB – 02 21 65 60 00 – rennes@qsb.fr

E'NERGYS (IMPULSE) – 01 46 20 22 85 – marches@h3c-nergies.fr

PROCESS CUISINES BLANCHISSERIES – 02 99 05 07 20 – be@cuisinesblanchisseries.fr

ADEPE – 02 99 83 06 20 – be-adepe@wanadoo.fr

ACOUSTIBEL – 02 99 64 30 28 – rennes@acoustibel.fr

LEFAUCHEUX Yann SAS – 06 83 24 97 09 – contact@lefauchaux.fr

SPS :

Jerome.riveron@bureauveritas.fr

BUREAU VERITAS

Jérôme RIVERON

Coordonnateur SPS

+33672359700

CT :

APAVE

Agence : Rennes Pacé

Julien GANTHIER

Julien.ganthier@apave.com

+33685360098

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC - Règlement de la consultation
- Acte d'engagement et ses annexes (signature facultative au stade de la remise de l'offre) par lot
- CCAP - Cahier des clauses administratives particulières
- Lot 00 Généralités (CCTP, PIC, Tableau de finition, Documents sources MOA, 01-DEAR architectes mandataire, 02 QSB BET Structure Bois, 03 BOST BET Structure Béton, 04 ACOUSTIBEL acousticiens, 05 Planning OPC Y. Lefauchaux, CSPA Bureau Veritas, 07 Bureau de contrôle APAVE, 08 E'NERGYS Notice environnementale, 09 E'NERGYS Etude thermique RT12
- CCTP - Cahier des clauses techniques particulières et ses annexes (par lot)
- DPGF - Décomposition du prix global et forfaitaire par lo
- Plans
- Kit procédure pour les actes de sous-traitance
- Cadre de réponses aux critères environnementaux / sociaux par lot

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Visite des lieux :**

Visite obligatoire pour les lots :

- Lot n°1- 2026T041 - Démolition - Gros Œuvre
- Lot n°6 - 2026T046 - Menuiserie extérieure
- Lot n°10- 2026T050 - Plafonds suspendus
- Lot n°13- 2026T053 - Plomberie Sanitaire - Chauffage - Ventilation
- Lot n°14- 2026T054- Electricité courants forts & faibles - Photovoltaïque
- Lot n°15- 2026T055 - Equipements de cuisine

Fortement conseillée pour tous les autres lots.

Les modalités pour la visite sont les suivantes :

La personne référente à contacter pour la visite (Dates et horaires) est :

Mme Florence PERRIN – f.perrin@dinan-agglomeration.fr – 06 60 40 68 83

■ Développement durable :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental conformément au Schéma d'Achat Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) adopté par Dinan Agglomération en janvier 2023 et dont le détail est indiqué à l'article 6.3 du CCAP et en annexes de l'acte d'engagement.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

■ Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

■ Communication et échanges d'informations par voie électronique :

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://marches.megalys.bretagne.bzh/>.

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ Contenu des plis et conditions de participation :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants (pour tous les lots, sauf indication contraire stipulée sur la ligne concernée) :

Document
Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)
Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)
Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précisions s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Certificats de qualifications professionnelles en cours de validité, qualifications FNTP ou autres, recouvrant la totalité des travaux et prestations à réaliser, pour répondre aux besoins du marché.

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Signature
AE – Acte d'engagement et ses annexes (par lot) (signature facultative au stade de la remise de l'offre)	Oui
Annexe heures d'insertion en annexe de l'acte d'engagement (pour les lots concernés par la clause d'insertion)	Oui
CCAP – Cahier des clauses administratives particulières	Non
CCTP – Cahier des clauses techniques particulières	Non
DPGF – Décomposition du prix global et forfaitaire (par lot) (à fournir en version excel et pdf)	Non
Mémoire technique (Mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise s'engage à adopter pour l'exécution du contrat permettant d'apprécier les critères de jugement des offres fixés ci-après. Les candidats sont tenus de répondre à l'ensemble des prescriptions du CCTP, d'apporter tous les compléments d'information exigés par le CCTP)	Non
Fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposées par le candidat.	Non
Planning d'exécution	Non
Attestation de visite du site pour les lots où la visite est obligatoire	Signature de Dinan Agglomération
Cadre de réponse pour les critères environnementaux et sociaux (par lot)	Non

■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Dinan Agglomération
Service Commande publique
Consultation 2026T046_051 – Ne pas ouvrir
CS56357
22106 Dinan cedex

Contact : service commande publique

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Les propositions sont signées à la remise de l'offre ou après attribution, au choix du candidat. En cas de signature après attribution, le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération.** Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>
<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

■ Remise des offres électroniques :

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés (chaque document composant l'offre ne doit pas dépasser 1Go), les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Une version de la salle des marchés anticipe la fin de l'environnement JAVA dans les navigateurs internet. Les candidats doivent télécharger un nouvel outil appelé « Mon assistant Marché Public » : (fichier de 138 Mo, téléchargeable sans droit d'administration) : <https://ressources.local-trust.com/telechargements/mon-assistant-marche-public.exe>

Cet outil sera nécessaire pour réaliser les fonctions suivantes : Effectuer le test de configuration de son poste de travail / Signer électroniquement.

Une fois téléchargée et installée, cette application se lancera au démarrage de votre poste et se mettra à jour automatiquement.

Besoin d'aide :

- Un guide utilisateur est disponible sur Mégalis Bretagne ;
- Des consultations tests peuvent être réalisées sur la plateforme pour se préparer à la réponse électronique ;
- En cas de difficulté technique, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de Mégalis Bretagne via le formulaire en ligne ou au 02 23 48 04 54

Le service de support est ouvert : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

Avant de contacter l'assistance téléphonique, assurez-vous d'avoir téléchargé et consulté [les guides mis à votre disposition dans la rubrique « Aide »](#).

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé au siège de Dinan Agglomération -Service des achats public - 6 bd Simone Veil - 22100 Dinan.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ Régularisation des propositions :

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Pour tous les lots, les modalités de calcul de notes sont les suivantes :

Modalités de calcul des notes :

Les critères et sous-critères sont notés : **Sur 10**, la note pondérée est obtenue par multiplication du pourcentage de pondération.
La note totale est notée : **Sur 100,00**

La grille d'évaluation est la suivante :

APPRECIATION	GRILLE D'EVALUATION CRITERE TECHNIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	Note sur 10
	Pas d'éléments dans l'offre	0
Insuffisant	Réponse insuffisante aux besoins	2
Peu satisfaisant	Eléments d'appréciation succincts ou éléments d'appréciation peu satisfaisant	4
Satisfaisant	Offre imparfaite avec certains éléments d'appréciation satisfaisants (incomplet, engagements imprécis par rapport au marché, propositions comparativement moins performantes)	6
Très satisfaisant	Offre imparfaite avec certains éléments d' <u>appréciation pertinents</u> (incomplet, engagements imprécis par rapport au marché, propositions comparativement moins performantes)	8

Performant	Offre performante répondant parfaitement aux besoins	10
------------	--	----

Et les critères de notation par lot sont les suivants :

Ils sont identiques pour les lots suivants :

Lot 1

Lots 2- 11

Lots 3 - 5 - 7 - 14 - 15

Lots 4 - 6 - 8 - 9 - 13 - 16

Lots 10 - 12

Lot 1 Démolition – Gros Œuvre :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Dispositions prises par l'entreprise pour augmenter le taux de matière première issue de matériaux de recyclage dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 2 Charpente – MOB – Bardage bois :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Dispositions prises par l'entreprise pour limiter son impact sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 3 Torchis – Enduit terre:

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %

Critère	Type	Descriptif
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 4 Couverture métallique :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du chantier	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 5 Etanchéité :

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 6 Menuiserie extérieure :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux	Valeur technique	20 %

Critère	Type	Descriptif
correspondant au chantier		
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du chantier	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 7 Serrurerie :

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 8 Menuiseries intérieures – Agencement :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du chantier	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 9 : Doublages – Cloisons – Isolation :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux)	Valeur technique	20 %

Critère	Type	Descriptif
correspondant au chantier		
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du chantier	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 10 Plafonds suspendus :

Critère	Type	Pondération en %
1. Prix HT <i>(Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT)</i>	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositions prises par l'entreprise pour limiter son impact sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %
7. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité dans l'exécution du marché	Valeur technique	5 %

Lot 11 Revêtements de sols – Faïence :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Dispositions prises par l'entreprise pour limiter son impact sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 12 Peinture – Revêtements muraux – Nettoyage :

Critère	Type	Pondération en %
1. Prix HT <i>(Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT)</i>	Prix	50 %

Critère	Type	Pondération en %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositions prises par l'entreprise pour limiter son impact sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
5 Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %
7. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité dans l'exécution du marché	Valeur technique	5 %

Lot 13 Plomberie Sanitaire – Chauffage – Ventilation :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 14 Electricité courants forts & faibles – Photovoltaïque :

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 15 Equipements de cuisine :

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %

Critère	Type	Descriptif
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Engagement en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion, tutorat, accompagnement d'alternants, de stagiaires ou de personnes en reconversion professionnelle) dans le cadre du marché	Critère social	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Lot 16 VRD – Espaces verts :

Ce lot comporte des heures d'insertion professionnelle

Critère	Type	Descriptif
1. Prix HT	Prix	50 %
2. Méthodologie d'exécution envisagée pour le chantier (description de l'exécution des travaux correspondant au chantier)	Valeur technique	20 %
3. Moyens humains et matériels affectés au chantier	Valeur technique	10 %
4. Dispositif en matière de gestion des déchets lié à la réalisation de l'opération	Critère environnemental	5 %
5. Réduire la consommation énergétique des équipements, du matériel et de la flotte des véhicules dans le cadre du marché	Critère environnemental	5 %
6. Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité	Valeur technique	5 %
7. Pertinence du planning proposé et des délais détaillés	Valeur technique	5 %

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'État.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

■ Négociations :

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit. Les négociations se dérouleront en autant de tours que nécessaire.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites de manière dématérialisée sur le profil acheteur ou par le biais d'auditions physiques ou visioconférences. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ Documents à produire par l'attributaire tous lots confondus :

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Assurance RC	Assurance Responsabilité Civile à jour
Assurance RCD	Assurance Responsabilité Décennale à jour
Attestation de salariés étrangers	Liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : 1° Sa date d'embauche ; 2° Sa nationalité ; 3° Le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique	
RIB	Relevé d'Identité Bancaire

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>.

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal Administratif de Rennes
3 Contour de la Motte
35044 RENNES CEDEX CS 44416

Tél : 02 23 21 28 28
Télécopie : 02 99 63 56 84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte
35044 RENNES CEDEX CS 44416

Tél : 02 23 21 28 28
Télécopie : 02 99 63 56 84
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.ta-rennes.juradm.fr>

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné :

Centre de Gestion des Côtes d'Armor,

1, rue Pierre et Marie Curie,

22190 PLERIN

Ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)